



---

*Document de séance*

---

**B8-1318/2015**

26.11.2015

# **PROPOSITION DE RÉSOLUTION**

déposée conformément à l'article 133 du règlement  
sur la pollution au plastique en Méditerranée

**Mara Bizzotto**

**Proposition de résolution du Parlement européen sur la pollution au plastique en Méditerranée**

*Le Parlement européen,*

- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que, sur la base de données recueillies au cours de 24 expéditions menées entre 2007 et 2013 par un groupe de chercheurs internationaux, au moins cinq mille milliards de fragments de plastique, représentant une masse totale de plus de 260 000 tonnes, sont dispersés dans les mers et océans du monde entier;
- B. considérant que, si un tiers de ces déchets est concentré dans le Pacifique Nord, les fragments les plus petits arrivent dans les mers polaires et en Méditerranée (25 000 tonnes de plastique y sont dispersées);
- C. considérant la convention de Barcelone de 1976, modifiée en 1995, et les protocoles élaborés dans le cadre de cette convention, qui visent à protéger l'environnement marin et côtier de la Méditerranée, en encourageant des plans régionaux et nationaux contribuant au développement durable;
- 1. demande à la Commission de prendre des mesures pour enrayer le phénomène de la pollution au plastique, qui risque de compromettre, outre l'équilibre de la faune marine européenne, l'économie des régions côtières de la Méditerranée qui dépendent de la pêche.